

## **Aperçu des solutions de rechange**

La plus large palette de solutions possibles a été identifiée, puis soumise à un processus de sélection. Certaines ont été écartées car elles étaient incapables de satisfaire les besoins et les occasions relevées pour ce corridor.

Bien qu'elles aient respecté certains critères, elles n'offraient pas la capacité de transport nécessaire le long du chemin Carp ou dans les secteurs adjacents pendant l'horizon de planification allant jusqu'en 2031. Voici celles qui ont été retenues :

- Solutions de remplacement à certaines intersections;
- Améliorations de la circulation à mi-chemin;
- Réfection de la chaussée à deux voies.
- Voie à sens réversible

À cet égard, les solutions suivantes ont été identifiées et évaluées dans le cadre de l'évaluation des solutions de rechange :

- 1) Ne rien faire (à des fins de comparaison de référence)
- 2) Remettre à neuf le chemin Carp à deux voies et le doter d'une nouvelle route parallèle
- 3) Remettre à neuf le chemin Carp et l'élargir à quatre voies

Ces trois solutions sont décrites ci-après.